



MAISON FUMETTI  
BANDES DESSINÉES ET TUTTI QUANTI

# APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENTE D'AUTEUR·TRICE À MAISON FUMETTI POUR L'ANNÉE 2020

## Objet de la résidence

### Contexte : résidence d'auteur·trice à Maison Fumetti

L'association **Maison Fumetti** a ouvert ses portes à la Manufacture des tabacs de Nantes, en septembre 2016, avec pour ambitions d'être à la fois une vitrine pour le grand public, et un outil de soutien à la création, professionnelle ou amateur.

Dans cette perspective, la résidence d'artiste initiée dès 2016 relève de la volonté de confronter le territoire nantais, et ses auteurs·trices de bande dessinée, à un regard extérieur. Cela se traduit par un travail in situ, et la rencontre du public nantais.

L'atelier de Maison Fumetti, **l'atelier «Manu Manu»**, accueille des dessinateurs·trices, auteurs·trices de bande dessinée, confirmé·e·s et débutant·e·s, à l'année. Il accueille aujourd'hui Jonathan Garnier, Amélie Fléchais, Pierre Caroff, Étienne Motais de Narbonne, et Zhitong Yu.

L'auteur·trice en résidence sera invité·e à intégrer cette équipe, et à participer aux actions de Maison Fumetti. Depuis 2016, quatre autrices et auteurs sont venu·e·s en résidence : Mai Li Bernard, François Ollislaeger, Maité Grandjouan et Elizabeth Holleville.

**Dans le cadre de l'année de la bande dessinée**, initiée par le Ministère de la Culture et animée par le Centre national du livre et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, la résidence de l'année 2020 bénéficiera d'une durée exceptionnelle de trois mois. Ce dispositif repose sur un partenariat avec la DRAC des Pays de la Loire, la Ville de Nantes et la Région des Pays de la Loire.

## Objectifs

Cette résidence doit permettre à l'auteur·trice d'écrire et de travailler sur un projet personnel de bande dessinée, destiné à être publié et diffusé. En outre, l'auteur·trice résident·e s'engage à :

- l'animation d'actions culturelles en lien direct avec le public et autour de la bande dessinée et des arts graphiques : ateliers de pratique, initiations, groupes de lecture, découverte de la bande dessinée et de ses métiers... Ces actions seront menées à Maison Fumetti et hors les murs, et devront en partie s'adresser à des publics éloignés des pratiques culturelles (détenu·e·s, précaires, milieu rural, etc) ;
- la participation à une rencontre publique Antipasti ;
- la participation à un «Apéro Manu Manu» ;
- la participation à un projet de création lors du festival Fumetti (11 au 14 juin 2020) ;
- fournir un témoignage de sa résidence, composé d'un court texte, et d'un échange oral avec les membres du jury.

L'organisation du projet permettra à l'auteur·trice résident·e de consacrer :

- 70 % minimum du temps à la création : ce temps inclura principalement l'écriture du projet personnel, mais aussi la participation à la création collective durant le festival Fumetti ;
- 30 % maximum à l'action culturelle : rencontres et interventions liées au projet de la résidence (temps de trajet,

de préparation et de participation effective compris).

## Calendrier et conditions d'accueil

La durée de la résidence est de 3 mois complets et continus, compris entre le lundi 4 mai et le vendredi 24 juillet 2020 inclus.

L'auteur·trice bénéficiera de :

- une bourse mensuelle de création de 2 000 € brut,
- un aller/retour entre son domicile et le lieu de résidence, ainsi qu'un abonnement illimité au réseau de transports publics nantais, et la mise à disposition d'un vélo,
- un logement confortable, pouvant être partagé avec un autre artiste sur une durée limitée (logement mis à disposition par la Ville de Nantes).

Restent à la charge de l'auteur·trice :

- ses communications,
- ses déplacements personnels,
- sa restauration.

## Éligibilité

L'auteur·trice candidat·e devra justifier d'au moins un ouvrage non collectif de bande dessinée publié en langue française à compte d'éditeur et, pour l'édition papier, à plus de 500 exemplaires, depuis moins de 5 ans, par une maison d'édition ayant publié plus de 3 auteurs différents.

La résidence vise à proposer l'expérience d'un milieu professionnel et géographique différent à l'auteur·trice, et une vision extérieure à Maison Fumetti et au public nantais. Dans cette démarche, l'auteur·trice candidat·e devra justifier d'une résidence principale éloignée d'au moins 50 km de Nantes, avec une priorité susceptible d'être donnée aux auteurs dont la résidence d'origine se situe hors région Pays de la Loire.

Il devra remplir le document type fourni par Maison Fumetti, comprenant :

- une lettre de motivation indiquant le ou les projets d'écriture et/ou d'illustration à l'origine de la demande de résidence ;
- le projet d'action culturelle, en précisant à quel(s) public(s) le projet s'adresse, et avec quel(s) public(s) l'auteur·trice a déjà travaillé ;
- une biographie et une bibliographie.

Ce document type pourra être complété par toute annexe jugée utile par le ou la candidat·e : visuels, books, liens...

Les candidatures seront étudiées par la commission dédiée de Maison Fumetti, avec l'appui de la DRAC des Pays de la Loire et de la Bibliothèque municipale de Nantes, sur les critères suivants :

- qualité et originalité du projet,
- nécessité de cette résidence dans le parcours artistique de l'auteur,
- qualité du projet culturel.

Maison Fumetti se réserve le droit de ne pas étudier toute candidature incomplète ou reçue après la date limite.

Date limite de dépôt des dossiers : avant le jeudi 19 décembre 2019 inclus.

Renseignements : 0252107052 / [contact@maisonfumetti.fr](mailto:contact@maisonfumetti.fr) / <http://www.maisonfumetti.fr/>

Merci d'envoyer votre candidature par mail (en écrivant «Candidature Résidence 2020» dans l'objet) à cette même adresse, ou à :

Maison Fumetti  
6 cour Jules Durand  
44000 Nantes

(Les dossiers ne seront pas renvoyés)